



Ville de  
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES  
ALPES-MARITIMES  
-----  
ARRONDISSEMENT DE NICE  
-----  
MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	12
votants	17

Le lundi 25 juillet 2022 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : lundi 18 juillet 2022

### DELIBERATION

N° 76/2022

**PRÉSENTS :** Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Marylène WALKOWIAK, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Karine BOETTI, Francis FRECOURT, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

**ABSENTS EXCUSÉS :** Geneviève IDDA donne pouvoir à Marie-Lou ALLAVENA, Renaud LEFEBVRE donne pouvoir Paul REY, Isabelle SAUVE donne pouvoir à Karine BOETTI, André IPERT donne pouvoir à Michel BRAUN, Herbert WOLFERS donne pouvoir à Sébastien OLHARAN, Jérôme BOUERI, Julia BONNET.

### OBJET :

Demande de subventions  
pour la création d'une base  
nautique sur le lac – Fonds  
Avenir Montagne

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Karine BOETTI.

Rapporteur : Sébastien OLHARAN

**Monsieur le Maire** informe que la Commune souhaite créer un espace de vie et un lieu d'activités autour du lac, notamment par la création d'une base nautique.

Le montant de cette opération est de 117 745 € HT.

**Monsieur le Maire** présente le plan de financement joint à la présente délibération et sollicite l'aide de l'État, dans le cadre des Fonds Avenir Montagnes, à hauteur de 50% du montant total HT, et de la Région, à hauteur de 30% du montant total HT, afin de financer cette opération.

**Le Conseil Municipal**, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

**APPROUVE** la demande d'aide financière à l'État et à la Région.

**AR Prefecture**

006-210600235-20220729-2022\_93-DE  
Reçu le 29/07/2022  
Publié le 29/07/2022

**APPROUVE** le plan de financement.

**AUTORISE Monsieur le Maire** à lancer cette opération.

**INDIQUE** que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2022 en section investissement au chapitre et article correspondant.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme



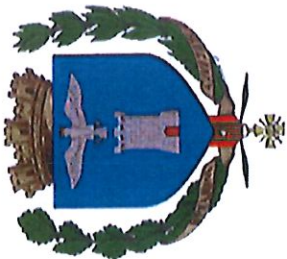
Le Maire

Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication  
et transmission en Préfecture le

Le Maire

Sébastien OLHARAN



PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : CREATION D'UNE BASE NAUTIQUE SUR LE LAC

**DEPENSE :**

Montant 117 745,00 € HT

**RECETTES :**

ETAT (FONDS AVENIR MONTAGNES) 50 % 58 872,50 €  
REGION 30 % 35 323,50 €  
PART COMMUNE 20 % 23 549,00 €

TOTAL TTC : 141 294,00 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 25 JUILLET 2022

  
  
Le Maire,  
065 Sébastien OLHARAN